

CQP Chargé de travaux en milieu nucléaire

RNCP39720 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	227t, 227u, 230p
Formacode(s)	12592, 24134
Code(s) ROME	I1503, I1304, H2701
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	31/10/2024
Date d'échéance	31/10/2027

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPI CENTRE VAL DE LOIRE	77518765100101	Former et organiser l'évaluation
ASS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L INDUSTRIE LYON	41158137400013	Former et organiser l'évaluation
GRETA CFA LOIRE	19420042400043	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GENERAL HONORE D'URFE	19420042400027	Former et organiser l'évaluation
STELLANTIS AUTO SAS	54206547901478	Former et organiser l'évaluation
TRIHOM	37864904000151	Former et organiser l'évaluation
UNION INDUS METIERS METAL EURE ET LOIRE	77510353400035	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CQPM Chargé de travaux en milieu nucléaire sur sites nucléaires a été initié par les entreprises du nucléaire pour permettre aux salariés de monter en compétences dans le cadre de la réglementation et des normes relatives au secteur nucléaire.

En 1997, le CQPM Chargé de travaux en milieu nucléaire a fait l'objet d'une première écriture, puis révisé en 2009

pour permettre de qualifier des salariés au sein des sites nucléaires.

Les axes de développement sectoriel de la filière se situent sur l'ensemble de la chaîne de valeur : la construction neuve, la maintenance, le cycle du combustible, l'assainissement, le démantèlement et la gestion des déchets.

La professionnalisation constante et le renouvellement des compétences de la filière, aussi bien pour les donneurs d'ordre que pour leurs partenaires industriels, contribuent à la pérennité de la filière, à sa capacité à exploiter l'outil industriel dans les meilleures conditions et à renforcer sa capacité d'innovation et de développement futur.

Depuis plusieurs années, les programmes de soutien à la filière nucléaire se sont intensifiés et visent le maintien des compétences et le développement des formations aux métiers du nucléaire.

Les principaux enjeux en matière d'emplois, métiers et compétences :

1. Pérenniser les métiers stratégiques
2. Préserver la compétitivité de la filière
3. Continuer à exploiter les sites dans de bonnes conditions, avec un haut niveau de sûreté
4. Permettre le développement d'un programme de constructions neuves

ACTIVITÉS VISÉES

La prise en charge d'une partie des travaux en milieu nucléaire

Cette activité consiste à prendre en charge une partie de travaux et ses objectifs (par exemple : maintenance d'un robinet, ouverture d'une capacité, ...).

La finalité de cette activité est de préparer et de finaliser les travaux méthodiquement et avec rigueur dans le strict respect des règles de prévention et de sécurité afin de constituer un retour d'expérience.

L'organisation et la coordination de travaux en milieu nucléaire

Cette activité consiste à réaliser l'organisation et la coordination d'un travail en milieu nucléaire dans le respect de l'ensemble des règles de sécurité et de sûreté (mesures d'irradiation et de contamination, identification des zones d'intervention, condition de travail, mesure et surveillance de la dosimétrie, port de protections individuelles, vérification des protections collectives, confinement, tri des déchets, ...).

La finalité de cette activité est de réaliser le travail défini et de permettre la poursuite de l'exploitation du procédé comme attendu avec rigueur dans le strict respect des règles. Ainsi, que le suivi de la bonne réalisation des travaux (maintenance, montage, levage,...) et le suivi direct des exécutants.

La finalisation de travaux en milieu nucléaire

Cette activité consiste à finaliser le travail technique dans le respect de l'ensemble des règles de sécurité et de sûreté (mesures d'irradiation et de contamination, identification des zones de travaux, condition de travail, mesure et surveillance de la dosimétrie, port de protections individuelles, vérification des protections collectives, confinement, tri des déchets,...).

La finalité de cette activité est de formaliser tout élément concourant à la traçabilité sur le site nucléaire et de réaliser le retour d'expérience dans le cadre des travaux sur site nucléaire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Prendre en charge une partie des travaux et ses objectifs sur site nucléaire

Identifier et maîtriser les référentiels applicables (dans tous les domaines imposés par l'exploitant,...) sur site nucléaire

Organiser un programme d'actions sur site nucléaire

Cordonner les travaux sur site nucléaire

Adapter un programme de travaux sur site nucléaire

Formaliser tout élément concourant à la traçabilité sur site nucléaire

Réaliser le retour d'expérience dans le cadre des travaux sur site nucléaire

Blocs de compétences

RNCP39720BC01 — Prise en charge d'une partie des travaux en milieu nucléaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prendre en charge une partie des travaux et ses objectifs sur site nucléaire
- Identifier et maîtriser les référentiels applicables (dans tous les domaines imposés par l'exploitant, ...) sur site nucléaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP39720BC02 — Organisation et coordination de travaux en milieu nucléaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser un programme d'actions sur site nucléaire
- Cordonner les travaux sur site nucléaire
- Adapter un programme de travaux sur site nucléaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP39720BC03 — Finalisation de travaux en milieu nucléaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Formaliser tout élément concourant à la traçabilité sur site nucléaire
- Réaliser le retour d'expérience dans le cadre des travaux sur site nucléaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été

mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.
 La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.
 et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le chargé de travaux en milieu nucléaire exerce sa profession pour le compte d'exploitants, des entreprises prestataires ou sous-traitantes dans les secteurs du génie civil, de l'automatisme, de l'instrumentation, de la mécanique, de la robinetterie ou de la chaudronnerie.
 Le chargé de travaux en milieu nucléaire exerce son activité dans tous les secteurs de l'électronucléaire en amont et aval du cycle du combustible. Il peut également exercer dans les domaines industriels, le domaine médical, le domaine de la recherche, dès lors qu'il y a une présence d'une source radioactive.
 Il exerce chez les exploitants nucléaires, mais également chez les sous-traitants du domaine nucléaire et les intervenants (PME/PMI et Groupes).
 Lors des travaux, le chargé de travaux en milieu nucléaire peut intervenir en intérieur ou en extérieur, et sur tout le périmètre attribué.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé de travaux en milieu nucléaire
 Chef de chantier en milieu nucléaire
 Responsable d'intervention en milieu nucléaire
 Chargé d'affaires en milieu nucléaire
 Spécialiste de maintenance en environnement nucléaire

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

En fonction de la zone d'activité ou d'intervention, le chargé de travaux en milieu nucléaire pourra être titulaire de différentes habilitations spécifiques délivrées par le site client ou organismes externes. Ces habilitations ne sont pas intégrées dans le CQP

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 462 €

Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie · tension 5/5 (Très élevée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	49 457
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel, soit en ayant validé une certification professionnelle de niveau "n-1" du cadre national des certifications professionnelles, soit après une expérience professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité

du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Base légale

Date de décision	31/10/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2027
Date de dernière délivrance possible	31/10/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	17	0	100 %	25 %
2021	14	0	100 %	43 %

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/certifications/preparer-organiser/charge-de-travaux-en-milieu-nucleaire>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39720/>